

**CHEMIN DE SELECTION
CHAMPIONNATS D'EUROPE JUNIOR GR
Du 15 au 19 juin 2022 à Tel-Aviv (ISR)**

Format de compétition :

- Team junior (CIV) : 1 à 4 gymnastes ; 4 exercices
- Finales par engins (CIII)

Programme CE :

- Le 15 juin : concours général (CIV)
- Le 16 juin : les finales par engins (CIII)

Objectifs :

- Team Junior : top 10 (4 exercices)
- Finales

Obligation 2022 :

- Gymnastes nées en 2007, 2008 et 2009

Etapas de sélection :

- Revue des effectifs Thiais février 2022
- Test Insep mars 2022
- Tournoi Sofia (BUL) avril 2022
- Tournoi Bucarest avril 2022
- Contrôle vidéo des compositions
- Championnats de France à Calais du 27 au 28 mai 2022

Stratégie :

- Déterminer la meilleure équipe composée de une à quatre gymnastes, avec le meilleur potentiel de finales.
- Sélectionner les gymnastes les plus performantes à chaque engin et les plus régulières en compétition, capables de réaliser les minimas requis pour atteindre les finales Européennes.
- Les gymnastes doivent être en progression à l'approche de l'objectif.
- Les gymnastes doivent être le plus fiables possible (régularité de la performance individuelle).

Modalités :

Sélectionner 1 à 4 gymnastes titulaires pour constituer l'équipe avec le meilleur potentiel de finales.

- Sélectionner la meilleure gymnaste à chaque engin en prenant en compte les deux meilleurs résultats sur une des deux compétitions nationales (revue des effectifs ou test Insep) et sur une des deux compétitions internationales (Sofia ou Bucarest).
- L'analyse de la DHN complètera le classement des gymnastes et prendra en compte la note D de départ, la note D obtenue en compétition, les qualifications en finales.
- L'ensemble des gymnastes sélectionnées pour les Championnats d'Europe lors de la CNS du 11 mai 2022 sera confirmé par la participation obligatoire aux Championnats de France du 27 au 28 mai 2022. (Excepté dérogation du médecin fédéral ou du Directeur Technique National).
- Si une gymnaste n'est plus en mesure de produire la performance pour laquelle elle a été sélectionnée, la Direction Technique Nationale est autorisée à soumettre à la validation de la Commission Nationale de Sélection, une autre gymnaste en capacité de répondre aux objectifs fixés.
- La sélection ne sera confirmée qu'à la condition que le médecin fédéral atteste de l'état de santé de chaque gymnaste sélectionnée. Celui-ci devra être en corrélation avec les objectifs fixés et la préparation terminale. A défaut, la gymnaste ne sera pas retenue.
- La RPO en concertation avec la DHN proposera la désignation d'une ou deux gymnastes de « réserves » susceptibles de renforcer l'ensemble pour répondre aux objectifs des Championnats d'Europe.

Modalités de départage des gymnastes ex-aequo :

- La régularité de la note finale puis de la note D.
- Référence au comportement des gymnastes sur les compétitions et au respect du programme sportif déterminé par la DHN.

La DHN proposera la désignation d'une ou deux gymnastes « réserves » susceptibles de renforcer l'équipe pour répondre aux objectifs des Championnats d'Europe.

Commission Nationale de Sélection de la Fédération : mercredi 11 mai 2022

Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la Commission Nationale de Sélection de la fédération Française de Gymnastique.

Toute gymnaste retenue devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif.